

# Hongrie : Viktor Orban envisage de revenir à la peine de mort

LE MONDE | 30.04.2015 à 11h14 • Mis à jour le 30.04.2015 à 12h57 |

Par [Jean-Pierre Stroobants](#) ([/journaliste/jean-pierre-stroobants/](#)) (Bruxelles, bureau européen) et [Jean-Baptiste Chastand](#) ([/journaliste/jean-baptiste-chastand/](#)) (Strasbourg, envoyé spécial)



Viktor Orban, le 23 avril à Bruxelles. VIRGINIA MAYO / AP

Viktor Orban a mis mal à l'aise les responsables européens en déclarant, mardi 28 avril, que « *la question de la peine de mort doit être remise à l'ordre du jour en Hongrie* ». Selon lui, la législation actuelle ne serait « *pas suffisamment dissuasive* » ; *elle ne l'aurait pas été*, notamment, pour éviter la mort d'un employé d'un magasin, tué à Kaposvar la semaine précédente. Une déclaration contraire à l'esprit de l'Union européenne qui interdit officiellement l'application de la peine de mort en son sein.

Coutumier des provocations, M. Orban semble être passé depuis quelques jours à une vitesse supérieure, en reprenant directement les thèmes du Jobbik, le parti d'extrême droite hongrois qui a le vent en poupe. Vendredi, il avait déjà annoncé qu'il comptait envoyer des questionnaires sur l'immigration à tous ses citoyens. Il veut notamment leur demander s'ils pensent « *que la Hongrie peut être victime d'un acte terroriste dans les prochaines années* » ou s'ils sont d'accord avec l'idée que « *l'immigration*

*menace les emplois et les modes de vie des Hongrois ».*

## « Pas une solution »

Si cette consultation avait déjà fait tousser plusieurs parlementaires européens, l'éventuel rétablissement de la peine de mort les a fait hurler. « *En proposant d'ouvrir le débat pour rétablir la peine de mort dans son pays, Viktor Orban montre à quel point il se distancie de l'Union européenne* », a fustigé Philippe Lamberts, le responsable des Verts au Parlement. La Hongrie a aboli la peine de mort en 1990 et s'est engagée à ne pas la rétablir en signant la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, lors de son adhésion en 2004. Les centristes de Guy Verhofstadt ont, pour cette raison, demandé l'exclusion de M. Orban du Parti populaire européen (PPE), qui regroupe les principaux partis conservateurs.

---

**« M. ORBAN DEVRAIT IMMÉDIATEMENT DIRE CLAIREMENT QUE CE N'EST PAS SON INTENTION. ET SI C'EST SON INTENTION, IL Y AURA UNE BATAILLE », A AFFIRMÉ JEAN-CLAUDE JUNCKER.**

---

Si le chef de file du PPE au Parlement, l'Allemand Manfred Weber, a rappelé que « *la peine capitale ne peut être ni une réponse ni une solution* », il s'est bien gardé d'évoquer une telle issue. « *M. Orban a fait des déclarations non recevables et contraires à la philosophie de notre groupe, mais il n'est pas membre du groupe parlementaire PPE* », tente de justifier l'eurodéputé UMP Arnaud

Danjean. Au sein de ce groupe, on redoute surtout que les douze élus hongrois claquent la porte pour rejoindre le groupe des conservateurs britanniques et polonais.

De son côté, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a assuré jeudi 30 avril que « *la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne interdit la peine de mort, et M. Orban devrait immédiatement dire clairement que ce n'est pas son intention. Et si c'est son intention, il y aura une bataille* ». Le commissaire européen aux affaires intérieures, Dimitris Avramopoulos, avait défendu la veille, à Strasbourg, que « *pour l'Union européenne, la peine de mort ne constitue jamais une réponse* ».

S'il parlait alors de l'Indonésie, tout le monde a compris que sa remarque était aussi destinée à la Hongrie. De son côté, le président du Parlement, le socialiste Martin Schulz, a dit souhaiter prendre contact avec le

gouvernement hongrois pour demander des éclaircissements avant de s'exprimer. La commission des libertés civiles du Parlement européen devrait toutefois se saisir « *en urgence* » des propos de M. Orban.

### **Lire aussi : Peine capitale : un recul contrasté**

[\(/international/article/2015/04/29/peine-capitale-un-recul-contraste\\_4624947\\_3210.html\)](/international/article/2015/04/29/peine-capitale-un-recul-contraste_4624947_3210.html)



(/journaliste/jean-baptiste-c

(/journaliste/jean-baptist

Journaliste au desk Eur

**Jean-Baptiste Chastand**

(/journaliste/jean-baptist

(Strasbourg, envoyé spécial)

Suivre



(/journaliste/jean-pierre-stroobants/)

(/journaliste/jean-pierre-stroobants/)

Journaliste au Monde

**Jean-Pierre Stroobants**

(Bruxelles, bureau européen)

Suivre